

Les catholiques ont toutes les garanties désirables, puisque l'on compte dans ce Conseil d'Etat : les Archevêques de Cologne et de Breslau, le baron Hüne auquel revient l'honneur d'avoir fait adopter la motion en faveur des séminaristes catholiques, le général Loë, le duc de Ratibor, etc. Evidemment, le Kulturkampf est condamné, quand on voit le seul homme qui puisse maintenir ce régime néfaste, faire appel au concours de l'Eglise catholique pour assurer le triomphe de sa politique sociale ; et quand on l'entend dire aux cadets de l'armée : " il faut faire une part plus large à l'enseignement de la religion ; les futurs officiers devraient être élevés dans la crainte du Seigneur et les joies de la Foi ". Puisse ce jeune empereur comprendre de plus en plus ses devoirs et ses intérêts, et marcher résolument dans la voie où il vient de faire un premier pas !

Ne quittons pas l'Allemagne sans mentionner deux faits très significatifs. On se rappelle que le chef du Centre, M. Windthorst, lors de son jubilé, avait manifesté l'intention de consacrer le produit de tous les cadeaux qui lui ont été offerts à l'érection d'une nouvelle église, dans la capitale du Hanovre. Comme la somme recueillie s'est trouvée insuffisante, le gouvernement du Hanovre a fourni la balance nécessaire pour l'achèvement de cette basilique dédiée à la Sainte Vierge.

On sait aussi qu'en vertu des lois de mai de nombreux membres du clergé, de nombreuses églises catholiques, virent leurs biens et traitements mis sous séquestre. En bien ! le gouvernement du *royaume de Prusse* va présenter à la Chambre prussienne un projet de loi, pour donner à ces sommes, qui représentent quatre millions de piastres, une destination conforme aux vœux des catholiques. Si nous mentionnons ce fait, c'est parcequ'il est au crédit d'une Chambre en majorité protestante. La restitution de biens volés n'est pas en soi un acte héroïque, et encore moins quand elle est le fait d'une députation en grande majorité catholique.

ANGLETERRE

L'Angleterre est aussi en frais de perfectionner sa législation ouvrière, et d'adoucir le régime de fer auquel l'Irlande est soumise depuis trop longtemps. En effet, le discours du trône annonce que les tenanciers irlandais seront aidés par le gouvernement, dans le rachat des fermes qu'ils occupent ; et il promet à cette ile infortunée un gouvernement local qui devra contribuer grandement à ramener la paix.